

MINISTERE DE LA DEFENSE

Num SEPRA:
96.3.07806

ARMEE DE L'AIR

N° ~~12~~ - - 5 3 1 /DEF/EMAA/BPRE/ESP

06 JUIN 1994

CNES / SEPRA

A l'attention de M. V

D.O : 10/03/94
2 Témoins

BORDEREAU D'ENVOI

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p>Objet : Observation d'un phénomène aérospatial non identifié à</p> <p>Procès-verbal n°116/1994 du 20 mars 1994</p> <p>Gendarmerie Nationale de</p>	1	" POUR INFORMATION " -----
TOTAL.....	1	

, le 11 MAI 1994

E.M.A.A./B.P.R.E

BORDEREAU D'ENVOI

DESIGNATION	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p>Objet : observation d'un phénomène aérospatial non identifié à</p> <p>- Procès-verbal n° 116/1994 de la Compagnie de Gendarmerie de</p>	<p>1</p>	<p>"Pour attributions"</p>
<p>TOTAL :</p>	<p>1</p>	

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

- Observation d'un objet volant non identifié par J M épouse C
et J D à

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES

NOUS TROUVANT A (LIEU)

Ce jour Quatorze mars mil neuf cent quatre vingt quatorze, nous trouvons à

nous soussigné(s) W et A, gendarmes à la Compagnie de , en
résidence à la brigade de , agents de police judiciaire
Vu les articles 20 et 75 du code de procédure pénale,
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

P R E A M B U L E

Le lundi 14 mars 1994 à 11 heures 00, nous sommes avisés téléphoniquement par J M épouse C demeurant à ,
qu'elle a observé, avec sa soeur D , un objet habituellement appelé soucoupe volante.

Ces faits se seraient produits le 10 mars 1994 vers 20 heures 55, alors que les intéressées promenaient leurs chiens.

Elles précisent qu'elles n'en ont parlé à personne de peur qu'on les prenne pour des folles.

C O N S T A T A T I O N S

Sur place, nous n'avons relevé aucune trace pouvant amener l'identification de l'objet.

Le lieu de l'observation se situe à l'entrée Sud de l'agglomération de , plus précisément sur un chemin de remembrement longeant le côté de l'habitation de C M .

Par rapport à la direction de marche des 2 témoins, le chemin, en légère déclivité, est orienté Est-Ouest.

M E S U R E S P R I S E S

Nous rendons compte de ces faits à notre Commandant de Compagnie à

Les Enquêteurs

E N Q U E T E

Le jeudi 10 mars 1994 à 20 heures 55, J M épouse C et sa soeur D sortent leurs chiens.

Se trouvant dans un chemin de remembrement longeant leur habitation, elles aperçoivent, venant du Nord-Ouest, un engin circulaire comportant sur sa circonférence 3 feux équidistants de couleur respectives rouge, vert et blanc. Ces feux tournent sur la périphérie de l'objet.

A l'intérieur se trouvent plusieurs petites lumières blanches tournant également en cercle.

A un moment donné, il marque un temps d'arrêt au dessus de , les feux extérieurs perdent de leur intensité alors qu'au centre du cercle s'allument 3 gros feux rouges fixes formant un triangle.

Cet appareil se déplace sens ET LE C , soit Nord-Ouest/Sud-Est.

En reprenant sa trajectoire, il est rejoint par une autre lumière de couleur blanche venant de la direction de , soit Ouest vers Est. Cette lumière reste à distance et prend la même trajectoire que l'engin, parallèlement à celui-ci.

Ils se déplacent sous le plafond de quelques nuages présents ce soir là, sans bruit perçu et assez rapidement.

(Pièces n°3 et n°4).

Le 15 mars 1994 à 08 heures, nous téléphonons au centre météorologique de afin de connaître le temps qu'il faisait au moment des faits.

Il nous est répondu que le ciel était dégagé, voilé par des nuages élevés, n'empêchant pas de voir les étoiles. Petit vent de Nord faible de moins de 10 kilomètres/heure, très bonne visibilité, température de 2° environ.

Un plan de situation est joint aux expéditions du présent procès-verbal.

(Pièce n°2).

C L O T U R E

De l'enquête effectuée, il ressort qu'aucun autre témoin n'a été découvert au cours de nos investigations.

De plus, les renseignements recueillis auprès de la Gendarmerie de l'air ainsi que le Centre Régional de la Navigation Aérienne de ne nous ont apporté aucun élément positif concernant ces faits. En effet, aucun engin aérien n'a été détecté sur les radars ce soir là.

C'est la seconde fois qu'un tel phénomène est signalé sur notre circonscription. Le premier avait eu lieu le 4 février 1974 à . (procès-verbal n°105 du 4/02/74 de notre unité).

Les Enquêteurs

Mentionnons toutefois que des témoins ont aperçu, dans la nuit du 5 au 6/03/94, un phénomène identique dans une clairière de , sur le territoire de la commune de . (voir articles de presse joints, Pièce n°5)

Cette procédure, enregistrée par la brigade de , fait l'objet du PV n°87 du 10 mars 1994.

Fait et clos à , le 20 mars 1994

Les Enquêteurs

Compagnie :

Unité :

BT :

C.U. 03649 - PV 00116/94

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE

N° FEUILLET

03

1

Nous soussigné : gendarme W , APJ, en résidence à ,

Vu les articles: 20 et 21-1 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

J M , 27 ans,

épouse C

née le

demeurant

fille de feu

mariée, sans profession, de nationalité française,

qui déclare le 14 mars 1994 à 17 heures 50 : -----

---- Le jeudi 10 mars 1994, vers 20 heures 45, je suis sortie de mon domicile avec ma soeur J D afin de faire faire les besoins de mes deux chiens.

---- Nous nous sommes donc rendues à pied sur le chemin qui se trouve sur le côté de mon habitation et qui se dirige vers l'habitation de monsieur D

---- Alors que nous nous trouvions sur le coin arrière de l'habitation de ma voisine et que nous étions sur le chemin, plus précisément à environ 5 mètres de la route qui passe devant ma maison, j'ai eu l'idée de regarder dans le ciel comme je le fais régulièrement car j'aime voir les étoiles dans le ciel.

---- Ce soir-là, il y en avait justement beaucoup. Il y avait également quelques nuages par-ci, par-là.

---- Vers 20 heures 55, alors que j'expliquais à D où se trouvait "LA GRANDE OURSE", soudain devant moi et plus précisément à droite des étoiles précitées, j'ai pu voir une lumière de couleur intense et rouge vif qui montait vers le ciel très vite et bien verticalement. Je pense qu'il est monté sur environ 10 secondes. Je peux situer cette lumière qui montait, provenir de la direction de la commune de . Il m'a semblé étrange qu'à l'apparition de cette lumière, le berger allemand de ma soeur s'est mis à aboyer méchamment. Lorsque l'engin est passé juste au dessus de mon habitation, le chien a cessé.

---- Toutefois, celle-ci se trouvait bien au delà de cette commune, ce que je vous indique n'est que pour situer le point de départ de cet engin.

---- L'engin ne s'est pas immobilisé. Il a décrit un angle droit entre sa montée et sa trajectoire, immédiatement après, en ligne horizontale. Au début, j'ai bien imaginé que cette manoeuvre puisse être un hélicoptère, mais je me suis vite rendue à l'évidence que ce n'était pas possible car, du moment de la montée, jusqu'à la trajectoire horizontale, il n'y avait aucun arrêt. j'en ai déduit qu'à ce jour, aucun engin connu sur Terre ne pouvait effectuer cette manoeuvre aussi rapidement.

---- Ce n'est que lorsque l'engin a volé horizontalement dans notre direction, que j'ai pu voir précisément d'autres lumières sous celui-ci. En fait, cet engin était de forme circulaire et à mon avis plat. Je ne peux pas dire s'il y avait un rebord car je n'ai vu aucune lumière sur le côté, ni sur le dessus.

---- Il faisait noir, le chemin sur lequel nous nous trouvions n'était pas éclairé.

---- Sous cet engin, j'ai remarqué trois grosses lumières circulaires formant un triangle : l'une de couleur rouge vif, l'autre de couleur vert vif et la troisième de couleur blanche. Ces trois spots dépassaient de moitié par rapport à la forme parfaitement circulaire de l'engin. Ils n'étaient pas

La personne entendue

L'A.P.J.

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

BT

DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF-----
AUDITION

C.U. 03649 - PV 00116/94

N° PIÈCE N° FEUILLET

03

2

éblouissants mais leurs lumières étaient assez intenses pour être aperçues distinctement.

---- D'autres lumières de couleur blanche, beaucoup plus petites, formaient un cercle sur le pourtour intérieur de l'engin. Ces lumières tournaient lentement comme une toupie. Elles ne se sont jamais arrêtées de tourner et leur luminosité n'a jamais baissé. Seuls les trois gros spots ont eu leur luminosité diminuée et c'est à ce moment-là que j'ai vu apparaître, à l'intérieur du cercle formé par les petites lampes blanches, trois grosses lumières circulaires de couleur rouge vif mais non éblouissantes. Celles-ci sont restées allumées environ 3 à 4 secondes et se sont éteintes. Immédiatement après cette extinction, les 3 gros spots rouge, vert et blanc ont repris leur luminosité d'origine.

---- Je tiens à dire que je suis persuadée que lorsque les 3 cercles rouges sont apparus, l'engin était immobile. Il se trouvait positionné juste au dessus de l'habitation de monsieur T. et il se dirigeait vers , c'est-à-dire au Sud-Est de .

---- Concernant la hauteur à laquelle se trouvait cet engin, je ne peux pas dire précisément à combien de mètres du sol il était. Toutefois, j'affirme qu'il se trouvait, lorsqu'il est passé précisément au dessus de moi, qu'il était sous le plafond des quelques nuages présents.

---- Je ne peux absolument pas vous donner le diamètre de cet engin car j'avoue avoir des difficultés pour estimer les distances. En tous les cas, en regardant dans le ciel, lorsque l'engin est arrivé au dessus de moi, si je tendais mes deux bras en les écartant, je pourrais donner une distance entre mes deux index, d'environ 20 centimètres, sachant que l'engin se trouvait juste sous les nuages.

---- Par rapport aux avions à réaction qui passent de temps à autre au dessus de , cet engin volait plus haut et moins rapidement.

---- Je suis remontée chez moi juste après que l'engin soit passé au dessus de mon habitation, j'ai monté dans ma chambre à l'étage pour mieux voir par la fenêtre ouverte. J'ai remarqué que l'engin précité continue sa trajectoire sur et je vois une autre lumière circulaire de couleur blanche qui rejoignait l'engin. Cette lumière venait de la commune de , c'est-à-dire, à droite par rapport à l'engin. Elle est restée à une certaine distance de l'engin mais elle ne s'est pas arrêtée. Elle a poursuivi la même trajectoire que l'engin, toujours en direction de et à la même distance l'un de l'autre.

---- Je tenais à vous apporter ce témoignage à la suite de la diffusion à la radio d'un appel lancé informant les personnes de l'apparition d'engins à , territoire de .

---- Je n'ai pas appelé avant par peur de ne pas être crue et surtout pour ne pas que l'on me prenne pour une folle.

---- Je tiens à affirmer que tout ce que je viens de vous déclarer n'est pas le fait de mon imagination ni d'une hallucination. Je ne bois pas, je ne me drogue pas et je ne suis pas non plus sous traitement.

---- Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'A.P.J.

UNITE
BRIGADEPROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
116/94

PROCÉDURE

D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
DE TEMOIN

N° PIÈCE

4

N° FEUILLET

1 12

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour quatorze mars mil neuf cent quatre vingt quatorze

nous soussigné(s) A , gendarme, A.P.J. à la compagnie de
la brigade de
vu les articles 20 et 75

en résidence à

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

J D

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

Féminin,

FILIAISON

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

Fille de

célibataire

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

Demeurant

, sans emploi.

Nous trouvant au bureau de notre brigade, comparait devant nous la personne ci-dessus dénommée qui nous déclare à 17 heures 40.

--- Jeudi le 10 mars 1994 à 20 heures 45, j'ai remarqué la présence de lumières bizarres dans le ciel. Ceci s'est passé alors que je me trouvais en compagnie de ma soeur J M à M.

--- En effet, depuis environ deux semaines, je demeure chez ma soeur à

--- Donc, jeudi le 10 mars 1994 vers 20 heures 45, alors que je me trouvais avec ma soeur, nous avons décidé de sortir les chiens avant de regarder le film du soir à la télé.

--- Nous sommes sortis avec les deux chiens et nous sommes allés dans le chemin à côté de la maison. A cet endroit, nous avons laissé les chiens courrir et nous avons regardé le ciel. Ma soeur et moi avons beaucoup regardé les étoiles pour déterminer les signes du zodiaque. De plus, ce soir là il n'y avait pas beaucoup de nuages.

--- Alors que nous regardions en direction de la plus brillante des étoiles, ma chienne a commencé à aboyer en direction des pâtures se trouvant dans le prolongement du chemin. J'ai aussitôt regardé dans cette direction et j'ai vu une lumière qui montait dans le ciel. Cela a duré environ une dizaine de secondes. Ensuite, cette lumière a parcouru le ciel en direction de Sa progression n'était pas aussi lente que celle des avions que l'on peut voir dans la nuit. Au moment où cette lumière se trouvait à peu près au-dessus de nous, j'ai bien pu la voir. Il s'agissait de trois lumières, une de couleur rouge, une de couleur verte et une blanche. Elles étaient placées en forme de triangle autour duquel gravitaient plusieurs lumières blanches.

--- Après que ces lumières soit passées au-dessus de nous, elles sont allées en direction de Nous sommes rentrés dans la maison de ma soeur et nous nous sommes mis à la fenêtre de sa chambre qui se trouve au premier étage.

La personne entendue :

L'A.P.J. :

Là, nous avons encore vu ces lumières, elles se trouvaient presque au dessus de

---Quelques instants plus tard, les lumières n'étaient plus visibles.

---Suite à ces fait, nous n'avons pas parlé de ces faits à d'autres personnes mis à part à mon frère . J'avais peur que si je racontais ça à tout le monde, que l'on se moquerait de moi.

---C'est ce matin que nous avons entendu à la radio que deux chasseurs de grenouilles ont vu des lumières dans le secteur de . Suite à cela, ma soeur s'est décidée à vous contacter.

S.I. : Je ne pouvais pas vous dire l'altitude où se trouvaient ses lumières. Néanmoins, elle ne devaient pas être bien hautes car elles se trouvaient en-dessous des nuages.

---Pendant tout le temps de l'observation des lumières, je n'ai perçu aucun bruit.

---Je ne sais pas si d'autres personnes ont vu ce phénomène.

---Je ne consomme pas d'alcool, je ne me drogue pas et je ne suis pas sous traitement médical.

---Je n'ai pas rêvé et il s'agit pas d'une hallucination, ces lumières étaient bien réelles.

---Je n'avais ^{5 ans} l'occasion d'observer ce genre de phénomène.

---Le 14 mars 1994 à 19 heures.

---Lecture fait par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

L'A.P.J.